

Historique des Bassins de La Tour (chef-lieu) et de Chez les Maures

Jusqu'en 1877, les habitants du chef-lieu de la Tour allaient chercher l'eau potable soit directement à la source des Fontaines au pied du Môle, source située à environ 400 m des maisons les plus proches, soit au seul puits du chef-lieu, situé au pied de la montée du Chardet (montée menant à l'église). Mais ce puits était difficile à amorcer car trop profond. Les habitants de Chez les Maures allaient, selon leur localisation, s'approvisionner en eau potable à la source du Thy ou à une source appelée « la Fontaine », ces deux sources étant distantes d'environ 300 m des maisons.



Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3

Un syndicat libre a été créé le 8 avril 1877 pour amener l'eau de la source des Fontaines située au pied du Môle au chef-lieu de la Tour et au hameau de Chez les Maures. Cela a été possible grâce à la différence de niveau entre la source et les emplacements choisis dans ces deux villages pour installer les bassins.

Ce syndicat ou association libre formé pour installer des fontaines (bassins) a été constitué « en la maison de Commune », devant Maître Joseph Dupraz notaire résidant à Viuz-en-Sallaz, et enregistré à Bonneville. Il comprenait les habitants du chef-lieu qui était composé de 32 maisons selon les documents consultés, les membres de ce syndicat sont cités par ordre de distance de la source à capter, en allant du plus proche au plus éloigné et sont tous propriétaires demeurant à la Tour, soit :

Gay François,	Pachod François,
Chapelland Edouard,	Ruin Joseph à feu Claude,
Ruin Jean à feu Claude,	Mottier Hippolyte,
Reymillet Célestin,	Mottier Joseph-Sylvain,
Panisset Joseph,	Mottier Claude-Marie,
Burin Jules-Maxime,	Châtel Louis,
Dufresne Jean-Joseph,	Moget Alphonse,
Reymillet François,	
Lieupoz Constant fils majeur de Pierre-François,	
Ruin Eustache,	Reymillet Constant,
Lieupoz Léandre,	Lieupoz Jean-Louis,
Moget Claude,	Reymillet Maxime,
Ruin François,	Ruin Pierre,
Ruin Michel,	Reymillet Julien,
Saillet François.	

Chez les Maures, hameau alors formé de 7 maisons, les habitants suivants sont nommés membres du syndicat libre (là aussi en allant du plus proche au plus éloigné de la source à capter) :

Reymillet Ferdinand,	Révérènd Moget Emile,
Moget Basile,	Lieupoz Thomas,
Monge Alphonse,	Reymillet Frédéric
Reymillet Jean-Marie.	

Cette association est administrée par un syndicat de 5 membres choisis parmi les sociétaires et de 2 membres suppléants ; ils sont